

La création... c'est une question d'initiative **Une entrevue avec Clarence Poirier**

Marielle Gervais et Denise Paquette

La création dans les universités
Numéro 44, automne–septembre 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/42814ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)
1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gervais, M. & Paquette, D. (1987). La création... c'est une question d'initiative : une entrevue avec Clarence Poirier. *Liaison*, (44), 33–34.

de Sudbury, en Ontario, qui ont créé *Prise de Parole*. Cette maison d'édition peut compter, encore aujourd'hui, sur l'appui de professeurs de cette université.

Et, de toute évidence, comme le souligne Ingrid Joubert, la connaissance de nos œuvres littéraires et de nos écrivains passe par une institution universitaire qui a su, en partie, s'intéresser à ses contemporains, forçant même parfois l'université européenne à faire de même, que ce soit, entre autres, en France, où les étudiants de Limoges et de Poitiers vont étudier les romans de Jeannine Landry-Thériault après ceux d'Antonine Maillet, ou encore en Allemagne, où Ingrid Joubert parlera de dramaturges manitobains à des étudiants d'université. Les revues, de *Liaison* à *Éloizes*, dépendent souvent du travail bénévole des universitaires. Bien entendu, la notion de *culture générale* permettant de former un milieu réceptif à l'information artistique est essentielle pour l'existence d'une civilisation dans laquelle les arts ont leur place.

Que tout ne soit pas parfait, on en convient : en tant que poète, j'aimerais voir la possibilité de faire un Certificat d'animation poétique quelque part, par exemple, qui permettrait aussi de former des animateurs pour les niveaux élémentaire et secondaire. Il est certain que, dans l'esprit de l'université, on fait souvent face à une absence de valorisation du domaine artistique. C'est que la création artistique, valeur individuelle s'il en est, remet souvent en question des valeurs culturelles que l'université doit défendre et renforcer. L'espoir exprimé par Claude Bissell en 1967 dans son essai intitulé *The University and the Arts*, celui de voir l'université s'ouvrir plus au domaine des arts, comme soutien et comme lieu de recherche et de création — adoptant au besoin la solution d'*université libre* —, s'il s'est en partie réalisé dans quelques endroits, ne fait cependant pas disparaître la nécessité fondamentale de lieux de création et de recherche artistiques. S'ils peuvent être affiliés à l'institution universitaire, ces lieux de création doivent rester fondamentalement des organismes autonomes visant à former des artistes professionnels. Ceux-ci pourront cependant, par leur affiliation à temps partiel à l'institution universitaire, préserver l'importance de la *culture générale* pour le public de l'avenir. □

Henri-Dominique Paratte est professeur de littérature française à l'Université Acadia, en Nouvelle-Écosse. Il est aussi coprésident du Comité consultatif canadien sur le statut de l'artiste.



La création... c'est une question d'initiative

Une entrevue avec Clarence Poirier

par Marielle Gervais
et Denise Paquette

Clarence Poirier a été comédien-animateur, pendant deux ans, au Théâtre populaire d'Acadie à Caraquet avant de se consacrer entièrement à l'enseignement de la pratique théâtrale au Département d'art dramatique de l'Université de Moncton. Nous lui avons demandé dans quelle mesure l'Université de Moncton rend possible le développement de la création en pratique théâtrale.

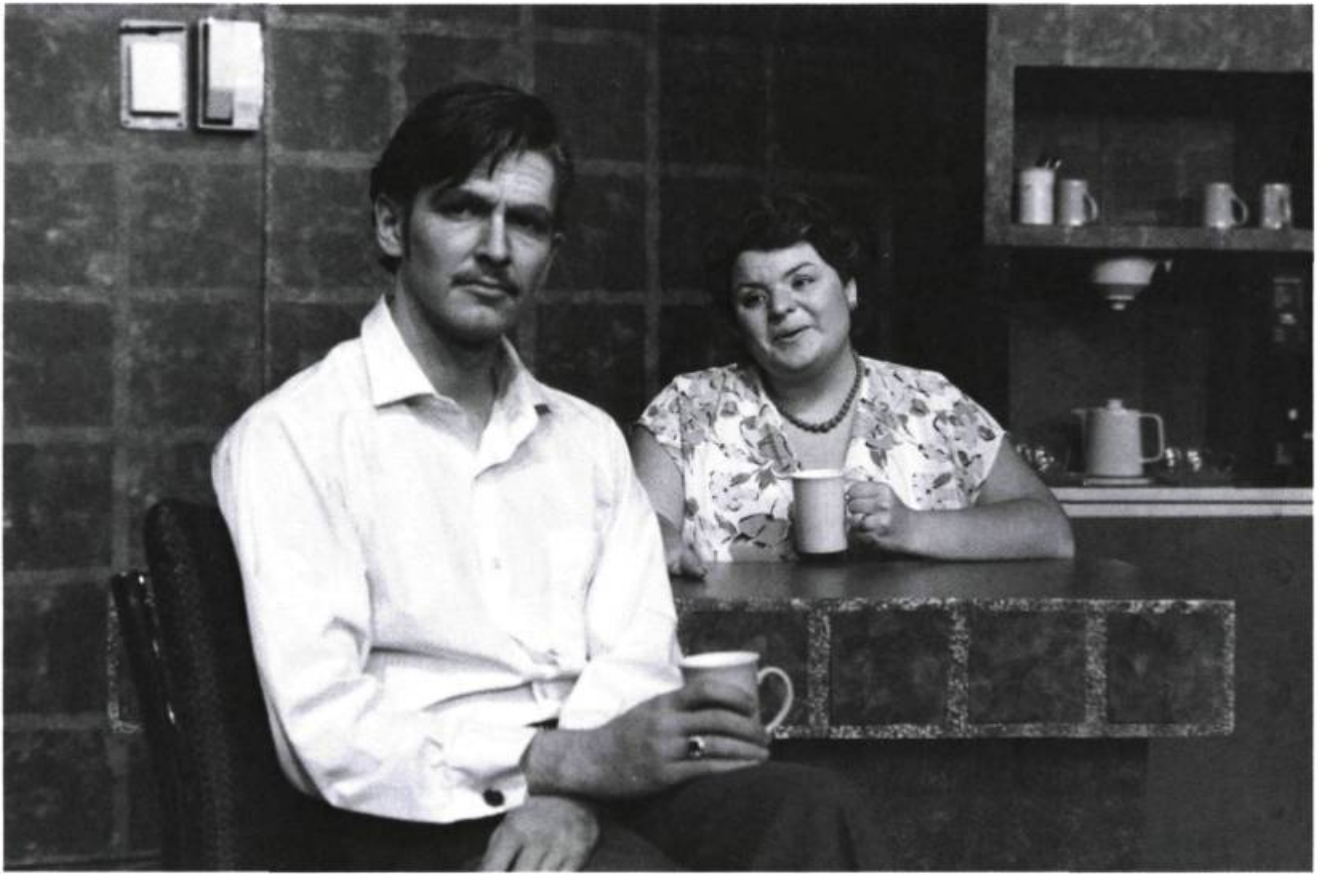


Clarence Poirier: Le type d'enseignement que je fais m'amène à la création.

C.P. — Je dois préciser d'abord que le type d'enseignement que je fais, parce qu'il est axé vers la pratique, m'amène à la création. Je ne peux pas diriger des étudiants-comédiens sans puiser dans la créativité. Chaque cours doit être renouvelé : on cherche un nouveau texte, une nouvelle distribution. Chaque groupe comporte des individus qui ont chacun des problèmes particuliers, ce qui m'oblige à puiser constamment dans de nouvelles ressources. C'est intéressant, parce que, de cette façon, l'enseignement ne peut jamais devenir routinier. À ce moment-là, ce n'est pas le cours que tu enseignes qui est intéressant, c'est la matière étudiante. À la différence des étudiants en arts visuels ou en musique, l'étudiant en théâtre est à la fois l'instrument et l'élève. Il ne peut pas mettre l'instrument de côté. Il doit en prendre soin vingt-quatre heures par jour. Nous, de notre côté, on ne travaille pas seulement avec un corps, mais avec un esprit, une attitude et une vision, et un talent dont on doit favoriser le développement quel qu'il soit. Tout ce que je veux, c'est qu'il ait l'esprit professionnel, qu'il travaille avec cette perception, ce sérieux, cette rigueur qui pourra éventuellement, lorsqu'il aura à faire ses armes, compenser le manque d'expérience.

M.G. — Est-ce que l'encadrement administratif de l'Université vous aide autant à créer que la nature du cours le fait?

C.P. — Évidemment non. Par contre, il y a toujours la Faculté des études supérieures et de la recherche qui nous a aidés financièrement à mettre sur pied des projets qui ont été de l'ordre de la création. L'été dernier, par exemple, j'ai travaillé avec une auteure acadienne,



Eloi Savoie et Sylvie Castonguay, dans une scène des Ans volés, de Gracia Couturier, montée en décembre 1986 par Clarence Poirier.

Gracia Couturier, en lui commandant un texte que je devais monter s'il répondait aux critères du cours. Nous avons pu ainsi payer l'auteure, et de mon côté, ma faculté m'a accordé trois crédits de dégrèvement. En ce sens-là, j'estime que c'est une manière d'aider la création. La création, c'est finalement une question d'initiative. Ceux qui ont le goût de créer, trouvent les moyens de le faire.

M.G. — *Si l'Université permet un certain encadrement à ceux qui proposent des projets, il reste que le département semble manquer d'élan. Qu'est-ce qui empêche le professeur d'exprimer pleinement son potentiel?*

C.P. — Je pense que ce qui est le plus difficile pour nous, professeurs, c'est d'établir un lien entre l'enseignement et la pratique du métier. D'une part, les troupes d'ici sont des troupes de tournées. Or, on n'a pas, au département, de formule d'emploi à mi-temps qui permettrait au professeur de jouer. Comment peut-on être certain de bien préparer les gens au marché du théâtre si on n'y est plus nous-même depuis dix ans?

M.G. — *Il s'agirait en quelque sorte de permettre au professeur un perfectionnement professionnel sur le terrain.*

C.P. — Exactement. Pour se renouveler, se ressourcer. Il faut donc absolument que la formule qui soit adoptée me permette de m'absenter pour un semestre.

M.G. — *L'Université serait-elle ouverte à une telle proposition?*

C.P. — Je pense que oui. Mais il faudrait que ce soit sous forme de dégrèvement de recherche. Le professeur serait payé à plein temps et ne demanderait aucun salaire à la troupe. Mais l'Université pourrait refuser en alléguant qu'elle n'est pas là pour subventionner les troupes. Pourtant, quand on accorde un dégrèvement dans n'importe quel autre domaine, on subventionne cette recherche-là. Il faudrait, à ce moment, le situer sur le plan du perfectionnement professionnel; une formule pourtant diablement à la mode ces temps-ci! Cette formule favoriserait non seulement le professeur, mais la troupe, parce qu'elle n'aurait pas à le payer, et

l'Université, parce qu'à son retour, le professeur dispenserait un meilleur enseignement. Évidemment, cela susciterait des critiques dans le milieu. Le comédien professionnel à la pige dirait *Merde, toi tu es payé à plein temps par l'Université et tu viens prendre mon job en plus!* Dans ce cas-là, pourquoi ce comédien ne viendrait-il pas me remplacer à l'Université? Ainsi, des gens pourraient expérimenter l'enseignement sans avoir à assumer une charge complète et pourraient, par surcroît, partager leur expérience avec les étudiants. Ce genre de projet favoriserait à la fois le milieu, les troupes, les professeurs et les étudiants. Il me semble que tout le monde y trouverait son compte... Reste à vendre l'idée. □

Marielle Gervais est professeure de français, langue maternelle, au Département d'études françaises de l'Université de Moncton.
